

162

**PR1**

Modernisation de la rue Notre-Dame à  
Montréal  
Montréal

6211-06-057

# Avis de projet

À l'usage du ministère de l'Environnement  
et de la Faune

Date de réception \_\_\_\_\_

Numéro de dossier \_\_\_\_\_

- 1. Promoteur** *Ministère des Transports du Québec*
- Adresse *Tour de la Bourse, 800, Place Victoria, 13<sup>e</sup> étage, C.P. 395  
Montréal (Québec) H4Z 1J2*
- Téléphone *(514) 873-7781*
- Télécopieur *(514) 864-3867*
- Responsable du projet *Monsieur Pierre-André Dugas, ing., Directeur de l'Île-de-Montréal*

**2. Consultant mandaté par le promoteur (s'il y a lieu)**

- Adresse *Roche ltée  
3075, chemin des Quatre-Bourgeois  
Sainte-Foy (Québec) G1W 4Y4*
- Téléphone *(418) 654-9600*
- Télécopieur
- Responsable du projet *Monsieur Yves Lortie, ing.*

**3. Titre du projet**

*Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal*

**4. Objectifs et justification du projet**

Mentionner les principaux objectifs poursuivis et faire ressortir les raisons motivant la réalisation du projet.

*Objectifs du MTQ*

*La circulation*

- *améliorer la desserte de l'est de Montréal;*
- *canaliser le camionnage du Port rapidement vers le réseau routier supérieur.*

### *L'intégration au milieu*

- *favoriser le maintien de l'activité existante et le développement de terrains vacants;*
- *consolider le parc linéaire, la piste cyclable et les panoramas vers le fleuve;*
- *intégrer des éléments patrimoniaux et historiques;*
- *créer un accès prestigieux vers le centre-ville et mettre en valeur le paysage régional.*

### *La qualité de vie*

- *intégrer au projet un approche globale pour le problème du bruit;*
- *intégrer des préoccupations d'accessibilité et de sécurité;*
- *vérifier les possibilités de retombées, notamment pour le corridor commercial de la rue Saint-Catherine.*

## **5. Localisation du projet**

Mentionner les sites où le projet est susceptible de se réaliser et inscrire si connus les numéros cadastraux (en termes de lot, rang, canton et municipalités touchés). Ajouter en annexe une carte topographique ou cadastrale des sites potentiels de localisation du projet.

*Le projet est situé sur le territoire de la ville de Montréal.*

*De la rue Amherst à la rue Sainte-Catherine : le parcours actuel de la rue Notre-Dame.*

*De la rue Sainte-Catherine à l'autoroute 25 : le tracé bifurque vers le nord-ouest pour rejoindre l'avenue Souigny existante et l'autoroute 25. Le projet propose trois variantes de tracé entre la rue Sainte-Catherine et la rue Dickson.*

*Voir le dépliant ci-joint.*

## **6. Propriétés de terrains**

Indiquer, s'il y a lieu, le statut de propriété des terrains où la réalisation du projet est prévue et mentionner depuis quand et dans quelles proportions ces terrains sont acquis (ex. : propriété privée à 100 %, terrains acquis à 75 % suite aux expropriations, etc.). Ces renseignements pourraient apparaître sur une carte.

*La majorité de l'emprise est déjà propriété du MTQ. Cependant, certaines superficies restent à acquérir.*

## 7. Description du projet

Pour chacune des phases (aménagement, construction et exploitation), décrire les principales caractéristiques du projet, incluant les activités et travaux s'y rattachant (déboisement, expropriation, dynamitage, remblayage, etc.). Décrire sommairement les modalités d'exécution, les technologies utilisées, les équipements requis, etc. Ajouter en annexe tous les documents permettant de mieux cerner les caractéristiques du projet (plan, croquis, vue en coupe, etc.).

- *longueur approximative : 9,1 km (de Amherst à l'A-25);*
- *nombre de voies de circulation : trois par direction;*
- *voie de service (deux voies – deux sens) de part et d'autre du corridor routier entre les rues Nicolet et Létourneux pour donner accès aux industries riveraines;*
- *largeur d'emprise : variable;*
- *quatre secteurs avec étagements et échanges routiers avec le réseau routier artériel (rues Iberveille/Frontenac, Pie IX, Viau et l'Assomption);*
- *modification, agrandissement et création de quatre parcs (secteur Sainte-Marie, Hochelaga, Maisonneuve et Viau);*
- *implantation de la route verte (piste cyclable);*
- *mise en valeur de composantes patrimoniales et d'éléments significatifs du paysage métropolitain*

## 8. Description du milieu et des principales contraintes

Pour les sites envisagés, décrire brièvement les milieux naturel et humain tels qu'ils se présentent avant la réalisation du projet, ainsi que les principales contraintes prévisibles (compatibilité avec les usages, disponibilités des services, topographie, préoccupations majeures, etc.).

*Le projet est situé en zone urbaine et borde des milieux résidentiels, commerciaux et industriels.*

*Des parcs sont affectés par le projet, notamment les parcs Belle rive et Morgan*

*Les principales contraintes sont :*

- *sonores*
- *archéologiques*
- *urbanistiques*
- *humaines*
- *visuelles*
- *qualité de l'air*

## 9. Principales répercussions appréhendées

Pour chacune des phases du projet, décrire sommairement les principales répercussions appréhendées par la réalisation éventuelle du projet (milieux naturel et humain).

### *Phase construction :*

- *Bruit*
- *Poussières*
- *Vibrations*
- *Découverte de sites archéologiques*
- *Maintien de la circulation*

### *Phase opération de l'autoroute*

- *Bruit*
- *Qualité de l'air*
- *Coupure physique du milieu urbain*
- *Accès aux parc*
- *Impacts humains*

## 10. Calendrier de réalisation du projet

(selon les différentes phases de réalisation du projet)

*Selon le plan de transport présenté par le Ministre, ce projet est prévu entre 2000 et 2005*

## 11. Phases ultérieures et projets connexes

Mentionner, s'il y a lieu, les phases ultérieures du projet et les projets connexes qui peuvent s'y rattacher.

*Raccordement de la route verte au vieux port à l'ouest depuis le pied-du-Courant, et à la promenade Bellerive à l'est depuis la rue Haig.*

## 12. Remarques

Inscrire tout autre renseignement jugé nécessaire à une meilleure compréhension du projet et au besoin, annexer des pages.

*Le projet a fait l'objet de présentations publique, soit notamment :*

### *Quartier Saint-Marie*

*deux journées portes ouvertes suite à l'envoi de 5 400 invitations déposées dans des boîtes aux lettres.*

### *Quartier Hochelaga- Maisonneuve*

*deux journées portes ouvertes suite à l'envoi de 24 600 invitations déposées dans des boîtes aux lettres.*

### *Quartier Mercier*

*deux journées portes ouvertes suite à l'envoi de 24 600 invitations déposées dans des boîtes aux lettres.*

*Lors de ces journées, les individus intéressés ont pu formuler leurs commentaires par écrit et rencontrer les professionnels du MTQ.*

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Signé le 02 mars 2000

par 



# NOTE

**DESTINATAIRE :** Monsieur Pierre-André Dugas, ing.  
Directeur de l'Île-de-Montréal

**EXPÉDITEUR :** Claude Paquet, ing.  
Chef du Service des projets

**DATE :** Le 15 février 2000

**OBJET:** **AVIS DE PROJET**  
Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal  
Projet 20-5200-8837

---

Vous trouverez ci-joint, pour signature de Monsieur Yvon Tourigny, s.-m.a., directeur général de Montréal et de l'Ouest par intérim, l'avis de projet de modernisation de la rue Notre-Dame. Cet avis de projet doit être transmis au ministère de l'Environnement et de la Faune car l'avis initial a été retiré en juillet 1997.

CP/JMB/mo

p.j.

Ministère des Transports  
Bureau des communications

21 FEV. 2000

Direction générale de Montréal et l'Ouest



# NOTE

**DESTINATAIRE :** Monsieur Yvon Tourigny, s.-m. a.  
Directeur général de Montréal et de l'Ouest par intérim

**EXPÉDITEUR :** Pierre-André Dugas  
Directeur de l'île-de-Montréal

**DATE :** Le 15 février 2000

**OBJET:** **AVIS DE PROJET**  
Modernisation de la rue Notre-Dame à Montréal  
Projet : 20-5200-8837

---

Vous trouverez ci-joint, pour votre signature, l'avis de projet de modernisation de la rue Notre-Dame. Cet avis doit être transmis au ministère de l'Environnement et de la Faune avant le dépôt de l'étude d'impact.

PAD/JMB/mo

p.j.



Bureau du sous-ministre adjoint  
Direction générale de Montréal

Montréal, le 22 juillet 1997

Madame Suzanne Giguère  
Sous-ministre adjointe  
Direction générale du développement durable  
Ministère de l'Environnement et de la Faune  
Édifice Marie-Guyart  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5V7

05338  
1997 07 28

OBJET : Projet de raccordement de l'autoroute 720 à l'autoroute 25  
(boulevard Ville-Marie)  
Retrait de l'avis de projet déposé le 15 juin 1989  
V/D : 3211-05-115  
N/D : Projet no 20-5200-8837 à 8839b (dossier 6.6.0)

Chère collègue,

La Direction générale de Montréal du ministère des Transports tient à vous informer qu'elle retire l'avis de projet déposé en 1989 en vue du raccordement complet de l'autoroute 720 à l'autoroute 25. En effet, le Ministère réévalue actuellement l'opportunité du projet proposé à l'époque. Le Ministère déposera de nouveau un avis de projet lorsqu'un concept routier permettra de dégager un consensus dans le milieu.

Pour toutes questions touchant ce dossier, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Veuillez agréer, chère collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général de Montréal,

*Pour* YVON TOURIGNY  
Sous-ministre adjoint

c.c. M. Pierre-André Dugas, directeur de l'Île-de-Montréal



Bureau de la sous-ministre

Québec, le 1<sup>er</sup> août 1997

Monsieur Yvon Tourigny  
Sous-ministre adjoint  
Direction générale de Montréal  
Ministère des Transports  
35, rue de Port-Royal Est, 5<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3L 3T1

Cher collègue,

J'ai bien reçu votre lettre du 22 juillet 1997 concernant le retrait de l'avis de projet de raccordement de l'autoroute 720 à l'autoroute 25 (boulevard Ville-Marie), déposé le 15 juin 1989.

Je transmets le tout à la Direction de l'évaluation environnementale des projets en milieu terrestre afin qu'elle y donne les suites appropriées.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes meilleurs sentiments.

La sous-ministre adjointe  
au Développement durable,

*jam* Suzanne Giguère

Le 19 août 1997

Monsieur Yvon Tourigny  
Sous-ministre adjoint  
Direction générale de Montréal  
Ministère des Transports  
35, rue de Port-Royal Est, 5<sup>ème</sup> étage  
Montréal, (Québec)  
H3L 3T1

**OBJET :** Projet de raccordement de l'autoroute 720 à l'autoroute 25  
(boulevard Ville-Marie)  
Retrait de l'avis de projet déposé le 15 juin 1989  
3211-05-115

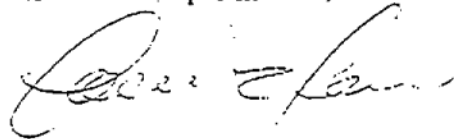
Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 22 juillet 1997 nous informant du retrait de l'avis de projet déposé en 1989 pour le raccordement complet de l'autoroute 720 à l'autoroute 25. Nous fermons donc le dossier administratif concernant ce projet.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,



Louis Germain

c.c. Mme Suzanne Giguère, sous-ministre adjointe  
Direction générale du développement durable

Édifice Marie-Guyart, 6<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Téléphone : (418) 521-3900  
Télécopieur : (418) 644-8222